

**Décision portant nomination de l'agent comptable intérimaire
de la Caisse d'allocations familiales de l'Aube**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 122-4 du code de la sécurité sociale ;
- Vu le décret du 5 septembre 2013 (JO du 6 septembre 2013) portant nomination de Monsieur Daniel Lenoir en qualité de directeur de la Caisse nationale des allocations familiales ;
- Vu La vacance de l'agent comptable de la Caisse d'allocations familiales de l'Aube ;

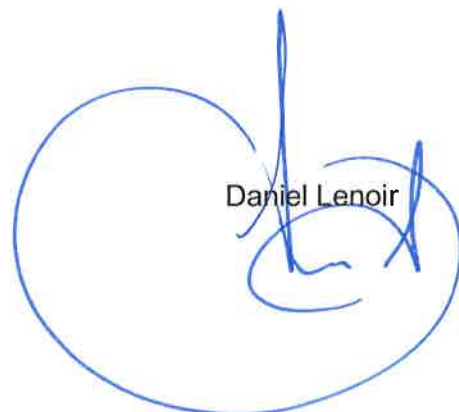
DECIDE

Article 1 : Monsieur ROBERT Fabien, né le 22 Août 1972 à TROYES (10), est nommé en tant qu'intérimaire dans les fonctions d'agent comptable de la Caisse d'allocations familiales de l'Aube.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} mars 2017, jusqu'à la prise de fonction du nouvel agent comptable et au plus tard jusqu'au 1^{er} mai 2017.

Article 3 : L'agent comptable national et le directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Aube sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris le **01 MARS 2017**


Daniel Lenoir